



Madame la Présidente
Monsieur le Président

Villers-lès-Nancy, le mercredi 14 octobre 2026

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir **assister, au nom de votre club ou de vous faire représenter par un délégué de votre choix licencié(e) d'un club à l'assemblée générale du District Meurthe-et-Moselle de Football** qui se tiendra le :

Vendredi 30 octobre 2026

**Salle des fêtes
1 Avenue de Lachapelle - 54120 BACCARAT**

L'ordre du jour est le suivant :

18 h 30 - Accueil des participants

19 h 00 - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Allocution du Président Didier LECOANET
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 29 mai 2026
- Présentation des nouveaux salariés
- Rapport moral de la saison 2025/2026
- Bilan Financier 2025/2026
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes
- Affectation du résultat du dernier exercice 2025/2026 aux fonds propres
- Election du commissaire aux comptes (6 exercices financiers 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2032)

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Election d'un membre au comité de direction

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Remise de récompenses (Médaille de Vermeil à Xavier RENARD)
- Intervention des personnalités
- Buffet dinatoire

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Si vous vous faites représenter, **le pouvoir ci-joint devra être rempli et signé** pour donner qualité au représentant de votre club. Il ne pourra **être utilisé que par une personne munie de la licence "dirigeant" en cours de validité.**

Rappel : un club qui ne peut pas se déplacer à l'assemblée générale doit OBLIGATOIREMENT contacter un autre club susceptible de s'y rendre et lui donner le pouvoir. Les pouvoirs adressés au District Meurthe-et-Moselle de Football ne sont plus valables et seront immédiatement retournés par courriel.

Nous vous rappelons que tout club doit être présent ou représenté sous peine d'une amende prévue au statut financier.

Secrétaire Général
Rémi WAGNER